

Amicale Cyclotouriste de la Banlieue Est

LE PERREUX SUR MARNE

<http://acbe.ffct.org>

TARIFS 2019 - Adhésion ACBE et licence FFCT

Adhésion A.C.B.E.

L'Adhésion A.C.B.E 2019 est fixée à la somme de **28 €** !
(14 € pour - de 25 ans ou 2^{ème} adulte « famille » / 7 € pour jeune « famille »).

L'adhésion seule ne peut être prise que par :

- des personnes déjà licenciées FFCT dans un autre club,
- d'anciens licenciés ACBE souhaitant conserver un lien avec le club.

TARIFS (Licence FFCT et Adhésion ACBE)

Adulte	Mini Braquet	Petit Braquet	Grand Braquet
Avec revue + 24€ (*)	94.00	96.00	144.00
Sans revue	70.00	72.00	120.00

Jeune (moins de 25 ans)

Avec revue + 24€ (*)	64.50	66.50	114.50
Sans revue	40.50	42.50	90.50

Famille (sans revue supplémentaire)

Adulte supplémentaire	40.5	42.50	90.50
Jeune (moins de 18 ans)	28.00	30.00	78.00

(*) *Nouvel abonné : prix revue FFCT gratuit !*

N.B. Duplicata de licence FFCT : € 6,00 (prélevés par la FFCT)

A.C.B.E. - Villa Henriette - chez M Mégard - 15, rue de Verdun - 94170 LE PERREUX

Tél. 06.37.47.21.80 e-mail : acbe@ffct.org

Président : Jean-Pierre MAKOWSKI 06.86.94.98.69

Secrétaire : Joël MEGARD 06.37.47.21.80 - Trésorier : Jacques GARNIER 01.48.81.38.35

Garanties de l'Assurance FFCT

Garanties	Options		
	Mini Braquet	Petit Braquet	Grand Braquet
Responsabilité civile	Oui	Oui	Oui
Défense et recours (pénal)	Oui	Oui	Oui
Assurance rapatriement	Non	Oui	Oui
Assurance corporelle	Non	Oui	Oui*
Invalidité permanente	Non	Oui	Oui*
Dommages au casque	Non	Oui	Oui
Dommages au cardio-fréquencemètre	Non	Oui	Oui
Décès accidentel	Non	Oui	Oui*
Décès cardio-vasculaire	Non	Oui**	Oui***
Equipements vestimentaires	Non	Non	Oui
Dommages au vélo	Non	Non	Oui
Dommages au GPS	Non	Non	Oui

* capitaux majorés

** capital limité

*** capitaux majorés sous conditions

***N.B.** Vous avez intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique sportive peut vous exposer (Obligation d'information selon Art.L321-4 du Code du Sport)*

Vous pouvez souscrire des garanties individuelles complémentaires : Voir dossier Assurance Club FFCT (Obligation d'information selon Art.L321-6 du Code du Sport)

Montant des Garanties pour la saison 2019

Coût annuel de l'assurance-Garanties	Petit Braquet :	Grand Braquet :
	16,50€	64.50€
Décès suite AVC ou AVC sans rien	1 500€	2 500€
Décès suite AVC ou AVC avec test d'effort de moins de deux ans	3 000€	7 500€
Décès suite accident	5 000€	15 000€
Invalidité IPP	30 000€	60 000€
Equipement vestimentaire	Non	160
GPS	Non	300
Dommage au vélo y compris catastrophes naturelles	Non	1 500€

ACV : accident cardio-vasculaire

AVC : accident vasculo-cérébral

CM : certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme

IPP : invalidité partielle permanente

A.C.B.E. - Villa Henriette – chez M Mégard - 15, rue de Verdun - 94170 LE PERREUX

Tél. 06.37.47.21.80 e-mail : acbe@ffct.org

Président : Jean-Pierre MAKOWSKI 06.86.94.98.69

Secrétaire : Joël MEGARD 06.37.47.21.80 - Trésorier : Jacques GARNIER 01.48.81.38.35